

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

107

Janvier 2013

Appel à candidatures

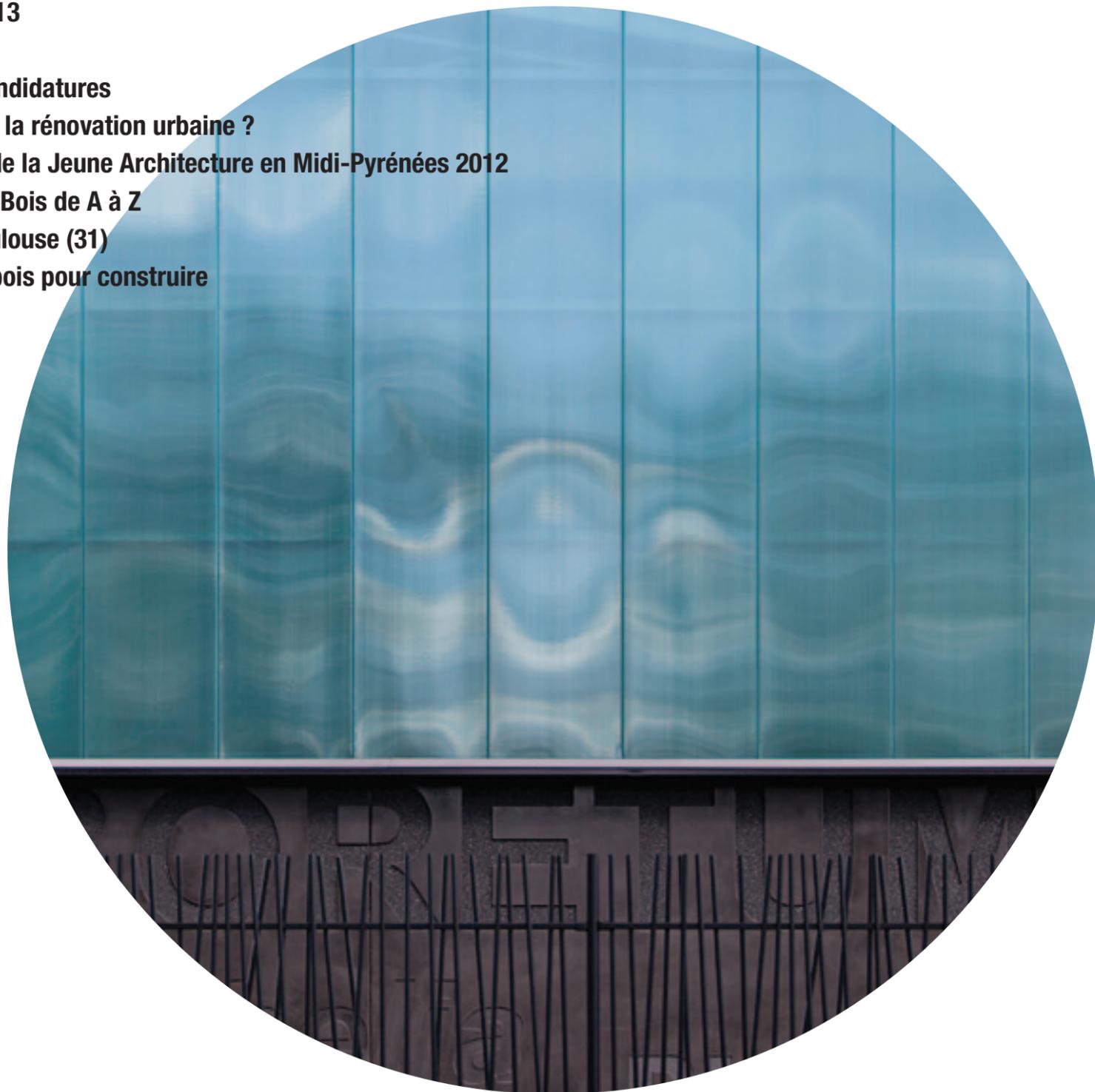
A quoi sert la rénovation urbaine ?

Palmarès de la Jeune Architecture en Midi-Pyrénées 2012

Construire Bois de A à Z

MIN de Toulouse (31)

Choisir le bois pour construire



2,00 euros

ÉDITORIAL

Pierre Duffau, Président de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Plan Libre est réalisé par l'ensemble des membres du comité de la rédaction, qui œuvrent pour que chacune des éditions soit remarquable. Je souhaite leur rendre hommage. Merci à eux.

Je tenais aussi à remercier tous nos partenaires publics et professionnels qui chaque année sont là, à nos côtés, pour nous soutenir dans nos actions.

Les actions de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, poursuivent l'objectif de mettre en valeur la production architecturale de la région en permettant de découvrir des projets de toutes échelles.

En 2012, nous avons souhaité offrir une certaine lisibilité aux jeunes architectes à qui nous avons donné la possibilité de s'exprimer sur un vaste sujet. C'est ainsi qu'aux côtés de l'Ordre des Architectes et de l'ENSA Toulouse nous avons lancé le palmarès JAMP dont les résultats ont été dévoilés à l'occasion des 26^{ème} Rendez-Vous de l'Architecture.

Bien d'autres actions ont été menées durant l'année 2012 : la présentation du concours pour le nouveau parc des expositions à Seilh, l'installation autour de Iannis Xenakis, l'exposition sur le thème du logement social en Midi-Pyrénées menée avec le CROAMP et l'USH Midi-Pyrénées où chacun a pu s'exprimer sur des questions liées à la qualité d'usage-qualité architecturale, l'organisation du palmarès archicontemporaine pour les 24h d'architecture à Strasbourg... Nous avons également fait l'écho de l'exposition IKREA « EXPOSITION À VIVRE » exposition montée par l'AERA au CMAV.

L'année 2013 s'annonce particulière pour toutes et tous. La Maison d'Architecture restera fidèle à ses engagements envers ses partenaires, et à vous, architectes. Mais voilà que depuis sa création l'association souffre du manque d'adhérents. Il est malheureusement nécessaire de rappeler à chaque occasion que la Maison de l'Architecture est une association, et qu'en tant que telle, elle a besoin de vous tous. Cette association n'est pas une entité détachée de l'Ordre des Architectes, elle est indépendante et ne peut compter que sur ses forces vives pour continuer à vous faire partager l'actualité de l'architecture, à monter des expositions, à créer des événements comme le Prix Architecture Midi-Pyrénées dont nous préparons la 7^{ème} édition en 2013. Nous sommes certains que cette nouvelle édition permettra de révéler des projets remarquables. Comme à chaque fois nous organiserons un jury libre de ces choix, condition qui donne toute la valeur de ce prix,

reconnu en dehors de nos frontières régionales.

Bien d'autres projets verront le jour en cette nouvelle année. Nous aurons notamment la joie de découvrir la Monographie de Fabien Castaing qui sera éditée cet été. Nous avons d'ores et déjà lancé un appel à candidatures pour la création d'une carte / guide sur l'architecture contemporaine en Midi-Pyrénées (présentée page 3 de ce numéro).

La voie est tracée pour cette année, mais déjà se profile la programmation de 2014, l'une des actions importante sera la deuxième édition des « JAMP », puis l'exposition de Luc Schuiten, et la préparation de l'anniversaire des cinquante ans de la mort de Charles-Édouard Jeanneret-Gris.

Aujourd'hui plus que jamais la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées est active, prolifique.

Elle le restera grâce à Bernard, Catherine, Daniel, Didier, Dominique, Gaël, Gérard, Hervé, Jean, Jean-Manuel, Manuel, Michèle, Nathalie, Philippe, Pierre, Pierre-Edouard, Philippe, Stéphane, Sylvie, Vincent, Véronique, et tous ceux qui viendront renforcer l'équipe de bénévoles au cours de cette année.

Ce numéro 107 de Plan Libre est l'occasion de vous souhaiter à toutes et tous une très bonne année 2013 !

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2013 + abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire

-  Jean Dieuzaide, Architecture, photographie
-  Plan Libre. Recueil articles, cahiers centraux 2002-2006
-  Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2001
-  Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2003

-  Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2005
-  Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2007
-  Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009
-  Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Nom	Prénom
Profession	Société
Adresse	
Tél.	E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Gaël Angaud, Pierre Bonnard, Philippe Cirgue, Vincent Defos Du Rau, Jean Larnaudie, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Aurélié Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Pierre Duffau, Stéphane Fernandez, Jean-Louis Jérémie, Gérard Ringon.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.
La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : Forbo, NPN, Technal, VM Zinc.



ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Projections

L'école de Chaillot intégrée à la Cité de l'architecture et du patrimoine organise des cours publics sur l'histoire de l'architecture depuis 2006. Ces cours sont délivrés par des historiens, architectes, spécialistes de renom, à l'adresse de ceux que la connaissance, la conservation et la restauration en matière architecturale, urbaine et paysagère motivent. Ils entrent dans le cursus de formation des architectes du patrimoine et des urbanistes de l'Etat. Ces cours publics s'organisent par session annuelle et par thématique. Ils sont enregistrés ce qui permet de les diffuser sous forme vidéo.

La Maison de l'Architecture de Midi Pyrénées organise pour le 1^{er} semestre de l'année 2013 la projection de quelques cours publics sur le thème de l'habitat à travers les siècles.

Cette diffusion qui a lieu dans les locaux de l'îlot 45, est ouverte à tous professionnels et profanes curieux. D'une durée moyenne de 1h30, chaque conférence est accompagnée par la présence d'un architecte du patrimoine et par des professionnels que la conférence implique particulièrement, ce qui peut stimuler les échanges.

Le programme concocté jusqu'au mois de juillet prochain pourra être renouvelé sur le second semestre en puisant soit dans la même thématique soit dans une thématique différente.

**Premier rendez-vous > mardi 29.01.2013 à 18h30 à l'îlot 45
Introduction à la demeure française des temps modernes
par J.-M. Pérouse de Montclos**

Cours public de Chaillot de décembre 2007

La période des Temps modernes (XVI^e-XVII^e siècles) est illustrée par une évolution radicale et relativement rapide des demeures de campagnes : le château perd ses fortifications et se mue en maison de plaisance et l'habitat populaire, de cabane devient maison. Ces transformations ne sont cependant que l'effet sur l'architecture de bouleversements politiques et sociaux : l'étatisation des fonctions de défense, la promotion des « fermiers », fermiers généraux et fermiers ruraux, et d'une manière générale, les changements de la société.

C'est dans la transformation des demeures des villes - transformation en grande partie technique et fonctionnelle - que s'est constituée la modernité et même la spécificité française de bâtir. Ce progrès, lent et laborieux, ne peut être observé dans tout son développement qu'en faisant des incursions dans la « proto-renaissance » du XIV^e siècle et en allant jusqu'à la révolution industrielle, plus décisive en ce domaine que la révolution politique.

Organisation : Maison de l'Architecture MP

Appel à candidatures

Carte / guide 2013 pour des balades architecturales

La Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées lance un appel à candidatures pour la création d'une carte/guide de balades architecturales (réalisations contemporaines et modernes remarquables) sur un des départements choisis : Ariège ou Gers ou Hautes-Pyrénées

Il est destiné à une diffusion grand public à l'occasion des Journées du Patrimoine 2013.

Le(s) lauréat(s) présenteront l'avancement de leur réalisation à un groupe de suivi durant l'année 2013 pour une livraison en septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine. La diffusion sera faite via les offices du tourisme et sur support numérique téléchargeable via le site internet de la Maison de l'Architecture et des partenaires de l'opération ou autres outils.

Les équipes devront comprendre a minima un architecte diplômé ou inscrit à l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées depuis moins de 10 ans et d'un photographe.

Les équipes seront choisies par un jury pluridisciplinaire sur la base de :

- **un carnet de références et de moyens de l'équipe** permettant de vérifier sa capacité à la réalisation de la carte/guide (présentation libre)

- **une notice d'intention** qui n'excède pas une page A4 présentant la composition et l'organisation de l'équipe et l'objectif à atteindre dans le budget qu'elle fixera.

Cette carte/guide suivra la charte graphique de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.

Le jury se laisse la possibilité de sélectionner jusqu'à 3 candidats qui présenteront dans un second temps leur projet au cours d'un entretien.

Remise des candidatures au plus tard le 08.02.2013 à 12h à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse

Renseignements au : 05 61 53 19 89

RÉSULTATS

Palmarès Architecture Aluminium Technal

Résultats de la 11^{ème} édition

Pour sa 11^{ème} édition, le Palmarès Architecture Aluminium Technal a récompensé, vendredi 19 octobre 2012, à la Manufacture des Tabacs à Strasbourg, 12 réalisations pour leur écriture architecturale et technique. Cette remise de prix s'est déroulée dans le cadre des "24 heures d'architecture" événement national dont Technal est l'un des partenaires.

Le concours démontre la force des liens tissés entre les architectes nationaux et les Aluminières Agrees Technal (AAT), qui valorisent les solutions du fabricant à travers des ouvrages à la fois esthétiques et confortables. Il distingue la créativité des maîtres d'oeuvre dans 7 catégories :

Étudier

Prix : Lycée HQE Pierre Bourdieu, Fronton (31)
credit photo : Sylvain Mille

Mention : Ecole d'ingénieurs eisti, Pau (64)
credit photo : Vincent Monthier

Habiter logements collectifs

Prix : logements collectifs spark, Valence (26)

Habiter logement individuel

Prix : Maison individuelle, Lalbenque (46)
Mention : Chalet, Orcières Merlette (05)

Réhabiliter logement individuel

Prix : Maison individuelle, Toulouse (31)

Réhabiliter tertiaire

Prix : Pôle socio-culturel et sportif Amiral Job, Toulouse (31)
credit photo : Philippe Ruault

S'amuser

Prix : Crèche des bords de l'Adour, Dax (40)
Mention : Médiathèque, Labarthe-sur-Lèze (31)
Mention : Salle de spectacles évasion, Ambarès-et-Lagrave (33) - credit photo : Arthur Péquin

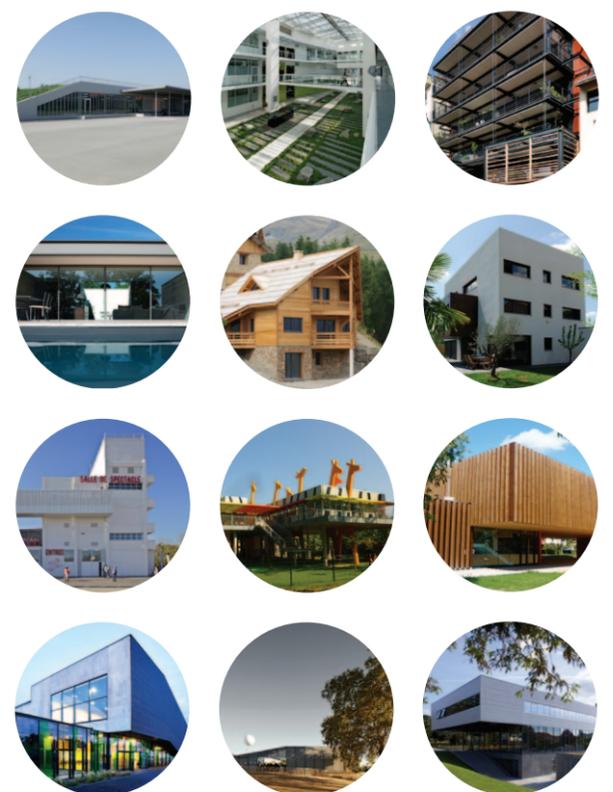
Travailler

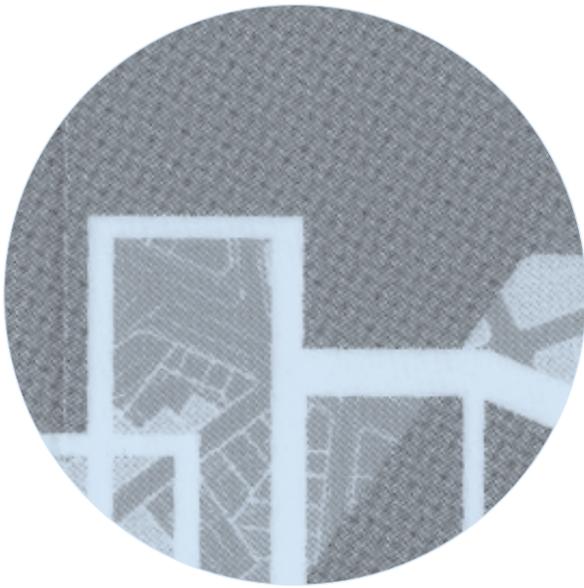
Prix : Maison du projet, Balma (31)
credit photo : Philippe Ruault

Mention : Hôtel de ville, Basse-Goulaine (44)
credit photo : Stéphane Chalmeau

Président du Jury : Jean Chabanne, Architecte, Agence Chabanne & Partenaires

Membres du Jury : Christian Cardonnel, Thermicien, Cardonnel Ingénierie / Laurent Dufoix, Architecte et Président Maison de l'Architecture Languedoc-Roussillon / Thierry Gouix, Directeur de la Prescription, Technal / Jean Larnaudie, Architecte et Lauréat du Palmarès Architecture Aluminium Technal 2011, Agence Scalène (France) / Benoît Tracol, Maître d'ouvrage et Directeur Général, Rhône-Saône Habitat / Bertrand Schippan, Architecte, Agence MVRDV (Hollande) / Nelson Wilmotte, Architecte et designer, Agence Nelson Wilmotte Architectes (France)





A QUOI SERT LA RENOVATION URBAINE ?

On pourrait lire dans la première phrase du livre la réponse à la question posée par le titre : « A résoudre le problème des banlieues par une transformation de leurs structures spatiales qui permette d'y instaurer une mixité sociale, celle-ci étant considérée comme la condition requise pour que tous les problèmes dont elles pâtissent - insécurité, échec scolaire, chômage - puissent trouver une solution ». Mais en fait, cette phrase résume le sens du programme national de rénovation urbaine (PNRU) qui fut lancé en 2003, sous l'impulsion de Borloo, ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine. L'ouvrage va s'attacher à interroger cette politique et ce qu'elle produit effectivement : Jacques Donzelot a réuni les contributions de neuf chercheurs appartenant à diverses structures (universités, institut de sciences politiques, cabinet de consultance, CSTB) ; deux acteurs professionnels, un architecte de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) et un chef de projet de rénovation urbaine ont été aussi conviés à débattre. Les trois parties de l'ouvrage vont d'un tableau général des politiques mises en œuvre à l'égard des grands ensembles jusqu'à la création de l'ANRU, pour ensuite entrer dans l'analyse concrète des effets des actions conduites par cette dernière.

La circulaire Guichard, publiée en 1973 signe l'arrêt de la construction des barres et des tours. Le texte qui explicitait cette décision, insistait sur le rapport entre les formes architecturales et urbaines et la ségrégation sociale : « L'homogénéité des types et des catégories de logements réalisés, la monotonie des formes et de l'architecture, la perte de la mesure humaine dans l'échelle des constructions ou des ensembles eux-mêmes, l'intervention d'un maître d'ouvrage, d'un architecte ou d'un organisme gestionnaire sur de trop grands ensembles ne favorisent pas une bonne intégration des quartiers nouveaux dans le site urbain, ni celle des habitants nouveaux au sein de la commune qui les accueille. » Les actions mises en œuvre au cours des décennies suivantes mobilisent de nombreux acteurs, l'Etat avec ses différents ministères et services, les communes, les organismes gestionnaires. Ces actions qui se situent à des échelles très diverses varient au cours du temps en référence aux choix politiques divers qui les fondent. Par exemple, la loi Périssol avait pour objectif de favoriser la mobilité des trajectoires résidentielles vers l'accession à la propriété ; elle sera considérée comme ayant contribué à faire partir du logement HLM les populations les plus solvables. De leur côté, la Loi d'Orientation pour la Ville, et ensuite la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui imposaient aux communes un quota de logements sociaux proportionnel à l'importance de leur population, suscitèrent l'opposition de nombreuses communes qui craignaient l'arrivée de populations considérées comme indésirables.

Jusqu'aux années 90, la démolition reste une procédure exceptionnelle qui suscite des controverses, mais elle fait son chemin et va progressivement être partagée par les différents acteurs. En juin 2001, alors que plusieurs programmes de démolition sont déjà en cours, M.-N. Liennemann, secrétaire d'Etat au logement, affirme dans son discours d'ouverture du congrès des HLM, le projet de « casser les ghettos ».

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'ANRU qui a été créée pour être l'outil de la mise en place de la loi d'orientation et de programmation pour la ville, (dite loi Borloo). Elle est chargée de la mise en œuvre d'un programme de rénovation urbaine ayant pour objectif « le rétablissement des conditions d'habitat décent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, leur désenclavement et le développement des activités et

des services ». La création de cette Agence constitue un changement institutionnel important. En effet les formes d'actions antérieures en direction des grands ensembles, tentaient d'associer « requalification physique et promotion économique et sociale » en mobilisant simultanément de nombreux acteurs. Le dispositif d'actions de l'Agence se préoccupe surtout de la mise en place de son programme de démolitions lourdes.

Renaud Epstein, l'auteur de ce chapitre, présente les effets de l'action de l'ANRU sous forme d'un paradoxe : « les raisons du succès politique d'un programme en échec ». A de multiples signes comme les révoltes de 2005, il semble évident que la question des banlieues n'est pas résolue ; et pourtant ce programme de rénovation est célébré avec emphase. Appuyés sur une cascade de chiffres, des journaux ont comparé le coût des opérations de démolition et de reconstruction à celui du tunnel sous la Manche ou encore au plan Marshall. De nombreux maires, de droite comme de gauche, célèbrent la mise en place de ces actions.

Sans idéaliser les actions antérieures conduites sur les grands ensembles, Epstein lit néanmoins l'échec dans « la différence avec la politique de la ville qui associait requalification physique et promotion économique et sociale en laissant aux acteurs locaux la charge de définir une stratégie pour traiter conjointement aux enjeux urbains, économiques et sociaux et prévention de la délinquance ». En outre, il note que la démarche de travail, guidée d'en haut, a évacué toute action participative. Plus radicalement, ces actions centrées sur la démolition lui semblent se fonder sur « l'idée aussi ancienne que l'urbanisme, suivant laquelle l'intervention sur le cadre bâti pourrait transformer les individus et la société ». L'échec de cette politique lui semble inhérent à une manière de penser des phénomènes sociaux en termes purement spatiaux. Sans récuser l'analyse ici présentée des actions de l'ANRU, doit-on pour autant considérer comme réglée la question, souvent débattue par des sociologues, des géographes et des architectes, des rapports entre le spatial et le social ?

La troisième partie du livre est constituée par les contributions de six chercheurs qui, en s'appuyant sur les enquêtes réalisées dans plusieurs villes, évaluent les effets de la rénovation sur les habitants suivant trois types de situations induites par le processus de rénovation : « changer les gens de lieu », « changer les lieux des gens », « changer la composition des gens dans les lieux ».

« Changer les gens de lieu » : l'impact de cette action est complexe à évaluer par la diversité des échelles mises en jeu. Les niveaux de satisfaction tiennent aux types de logement proposés et à leur coût comparé aux loyers antérieurs, aux procédures d'accompagnement de l'opération, et à l'ampleur des mobilités induites. Parmi les opérations mentionnées, celle de Montauban est citée par la qualité de son suivi.

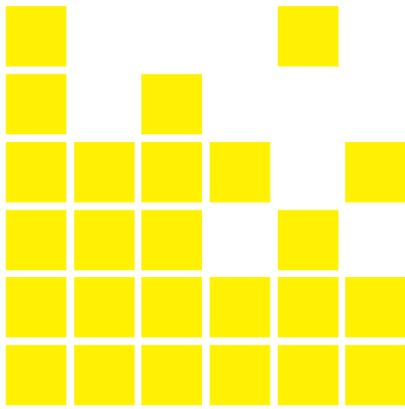
Mais ces mobilités ouvrent sur un débat plus large entre deux positions qui se sont confrontées lors des Entretiens de l'Aménagement qui se tinrent à Bordeaux en 2010 : celle des « aménageurs » qui en appellent à une intensification et une pérennisation des logiques portées par le Programme de rénovation, et celle des « non-aménageurs » qui considèrent que l'intégration urbaine peut se faire en respectant les logiques communautaires présentes dans certains quartiers qui constituent « un sas ouvert sur la ville pour la primo-immigration ou les personnes victimes de relégation ».

« Changer les lieux des gens » : à l'encontre de ce qu'avaient imaginé les auteurs de l'étude, les enquêtes réalisées entre 2005 et 2010, dans une dizaine de lieux,

dont la Reynerie à Toulouse, renvoient « une appréciation globalement positive des projets ». La perception du quartier se trouve améliorée par la construction de nouveaux immeubles et par la mise en place de dispositifs de résidentialisation, même si celle-ci peut aussi contribuer à un repli. Ces dynamiques favorables rendent possible « une évolution majeure du sentiment d'insécurité, la disparition d'un sentiment de dévalorisation douloureux..., et la possibilité de retrouver un certain plaisir à habiter là ». « Changer la composition des gens dans les lieux » : Ce thème aborde la question de la mixité sociale attendue de la diversification des habitats. Les démolitions et les reconstructions entraînent des recompositions de population : ceux qui partent, ceux qui restent sans changer de logement, ceux qui restent mais changent de logement, et ceux qui arrivent. A partir de ces situations et de la diversité des parcours résidentiels qu'elles traduisent, se constituent des attitudes différentes à l'égard du lieu. Il est aussi important d'observer les pratiques des promoteurs avec les choix qu'ils engagent dans les lieux (types d'appartements, situations d'implantation choisies) Les recherches sur ces opérations conduisent les auteurs à énoncer deux hypothèses quant aux évolutions ultérieures : « Tout d'abord, la rénovation urbaine va davantage induire des recompositions internes, urbaines et sociales que des changements massifs dans les caractéristiques du peuplement de ces quartiers ou des reports ailleurs de la pauvreté. Ensuite le processus que l'on peut entrevoir est davantage celui d'une fragmentation que d'une « gentrification », du moins pour les grands ensembles concernés, qui sont de fait l'essentiel des premières opérations ».

Tout en nuanciant les critiques qui peuvent être adressées aux opérations réalisées notamment quant à leurs conséquences sur le démantèlement de quartiers et à la dispersion de leurs populations, J. Donzelot n'en considère pas moins que « enfin les difficultés commencent » : si les acteurs de la rénovation « ont réussi à faire pénétrer la ville dans le quartier, à urbaniser la cité,... il reste à faire en sorte que les habitants de ces quartiers puissent effectivement pénétrer la ville. Il faut tracer d'autres voies, de nature sensible et sociale, qui les mettent à l'aise avec les institutions et les entreprises. Il faut les initier à la ville, à ses opportunités, pour qu'ils se les approprient ».

Gérard Ringon, sociologue



PALMARÈS DE LA JEUNE ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES 2012

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse lancent le Palmarès de la Jeune Architecture en Midi-Pyrénées.

A cette occasion, les jeunes « Diplômé d'Etat Architecte » (DEA), avec ou sans HMONP, inscrits ou non au Tableau de l'Ordre des Architectes, sont valorisés et récompensés par la profession afin de promouvoir leur démarrage professionnel.

Cette première édition du Palmarès a été lancée sur la problématique de la « résilience » en tant que « référence à l'aptitude d'un système, de l'échelle des individus à celle d'économies entières, à maintenir son intégrité et à continuer de fonctionner sous l'impact de changements et de chocs provenant de l'extérieur », Rob Hopkins Manuel de Transition, Ed. Ecosociété, 2008

Une nouvelle occasion de valoriser des réflexions par le biais de projets d'urbanisme & d'architecture, pour imaginer « le vivre ensemble soutenable » de demain.

Le support des réflexions porte cette année sur la ville de Montauban et notamment sur le renouvellement du centre historique où l'un des enjeux fondamentaux sera de savoir comment la ville et l'ensemble des communes en couronne pourront absorber un accroissement de population et être le support d'une nouvelle urbanité ?

C'est aussi l'occasion d'accompagner la commune dans la politique de lutte contre la dévitalisation accélérée du cœur de ville ; moins de commerces, moins de logements occupés, phénomènes d'insalubrité en augmentation, désintérêt de l'espace public, affaiblissement de la commande publique sur les logements, sur la mixité, sur l'aménagement « durable » des berges et autres secteurs paysagers, sur les problématiques de transport et de déplacement...

Président du jury

Stéphane Fernandez
Architecte (Aix-en-Provence)

Membres

Brigitte Barèges
Maire de Montauban

Francis Cuillier
Urbaniste (Bordeaux), Grand Prix de l'Urbanisme 2006

Vincent Defos du Rau
Architecte, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées

Pierre Duffau
Architecte, Président de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Lionel Mottin
Architecte des Bâtiments de France, Chef du STAP du Tarn-et-Garonne

Nicole Roux-Loupiac
Architecte, Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

« Quels sont dans les tableaux les éléments auxquels vous donnez le plus d'attention et de soins ? »

« C'est de loin, non pas les objets ou figures mais les intervalles qui les séparent.

C'est le peuplement de ces intervalles (par des projections mentales qu'ils suscitent) à quoi je porte le plus constamment mon effort. Figurer du rien, figurer du moins ce qui n'a pas de nom, l'indéterminé, m'apparaît la tâche essentielle. »

Jean Dubuffet

C'est avec un grand plaisir que l'ensemble du jury a pris part à cet échange et aux débats autour et pour l'architecture. L'occasion était donc donnée de célébrer à la fois le travail de jeunes penseurs de la ville mais encore de ce qui nous rapproche tous : « l'Architecture ».

L'ensemble des projets présentés était aux yeux du jury d'une grande qualité. La variété, aussi bien en termes de sensibilité qu'en termes de réponse, souligne la grande capacité de notre profession à travailler sur la ville.

Penser la ville. Penser son développement, pour toutes les strates et les acteurs de la société. Aborder une réflexion sur l'enjeu patrimonial comme élément essentiel dans l'aménagement futur des lieux habités.

Nombre de projets ont, par leur réponse, saisi la question dans sa dimension transversale. La ville est une entité complexe aux limites difficiles à définir. L'intervention douce ou volontaire souligne ce caractère perpétuel de la ville. Régénérer en permanence l'empreinte du temps témoigne d'une logique passée et marque le socle du projet futur.

Le jury souligne la grande qualité de cette première édition, qui augure, pour la région Midi-Pyrénées, de nouveaux professionnels penseurs et acteurs de la ville qui poseront les bases d'une expérimentation et d'un développement de l'urbanisme, donnée essentielle de la création architecturale.

Stéphane Fernandez

LAUREAT

JAMP A ROUND

Julien Bellart, mandataire, Diplômé d'Etat Architecte (HMONP) avec Julien Coutineau, agence C+B architectes



Située au coeur de la région Midi-Pyrénées, la commune de Montauban à proximité de Toulouse bénéficie d'une situation stratégique, au croisement de grands axes territoriaux. L'étalement urbain est un risque fort pour Montauban qu'il convient de combattre à travers de nouveaux enjeux d'urbanisation : DENSITE, TRANSPORT et ENVIRONNEMENT permettant de concevoir une ville plus autonome. Autre question primordiale : comment faire

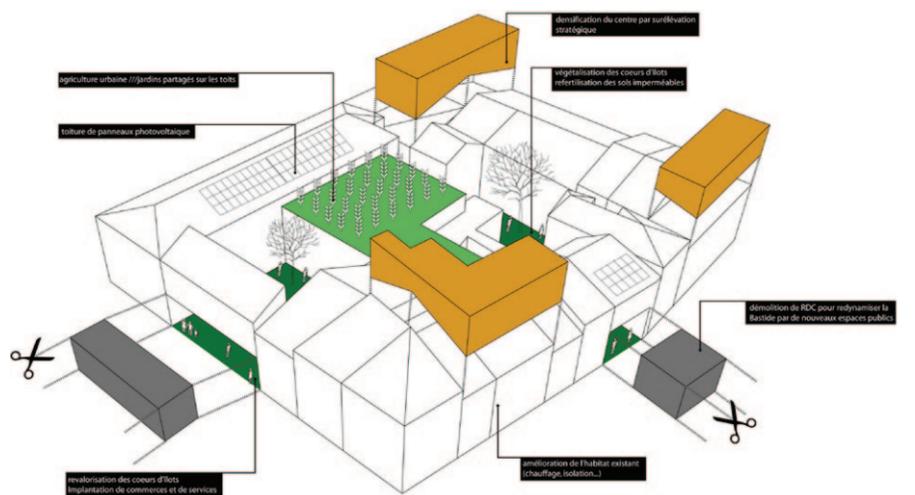
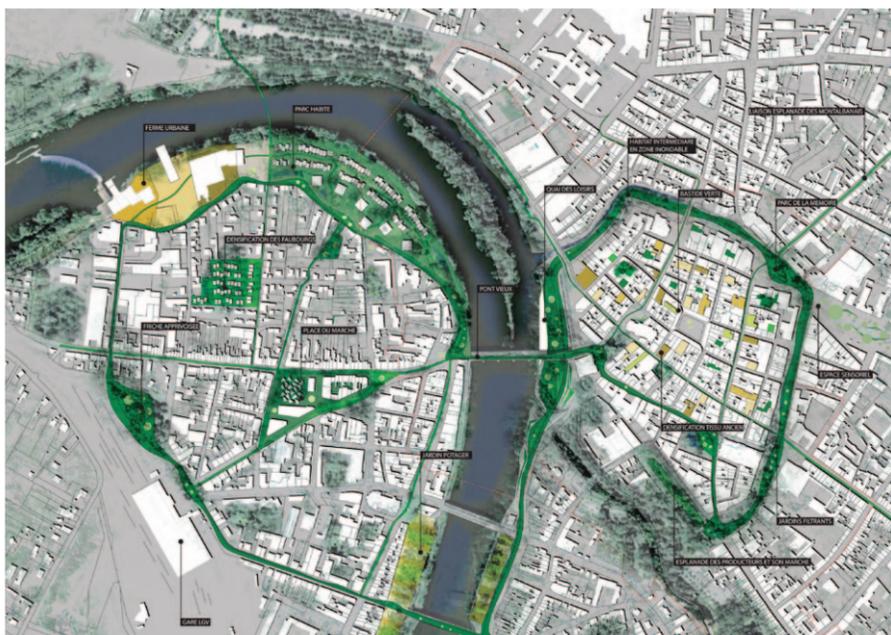
évoluer la ville existante sur elle-même ? A l'échelle de l'agglomération, le concept global consiste en l'introduction de la nature en ville pour répondre aux différents enjeux. Une ceinture verte, support d'activités et d'ambiances, est créée en relation avec la ville et les zones vertes existantes afin de connecter les deux rives, les différents quartiers et tourner la ville vers le Tarn. Il ne s'agit pas de revoir la ville dans son ensemble mais d'opérer selon

le concept d'"Agripuncture" qui vise à cibler différentes interventions ponctuelles en fonction de l'existant et d'implanter la nature et la biodiversité pour tous, en brisant la frontière entre nature et urbanité. Ceci afin de faire évoluer les modes d'habiter, de consommer, de se déplacer... pour créer une ville de moins en moins dépendante.

Notre réponse vise à revoir l'ensemble des déplacements dans la ville en faisant reculer de manière significative la présence de la voiture qui fait souffrir le coeur de ville et en proposant un réseau efficace de déplacements doux (tramway, voies cycles & piétons). L'étalement urbain est étroitement lié à la dévitalisation accélérée du centre bastide. Il s'agit donc d'injecter à celui-ci une nouvelle densité, de nouveaux usages et la présence indispensable de la nature au travers de différentes interventions ponctuelles : EVIDER, ENVELOPPER, PLUGGER &

SURELEVER afin de revitaliser le coeur de ville. La deuxième intervention de projet se situe Rue de la Mandoune où un nouveau quartier prend place dans la zone inondable. Un travail paysagé réintègre la place de l'eau et dissimule l'automobile en continuant la ceinture. Les nouveaux logements créent une densité plus importante en assumant le caractère inondable de la zone et mettent en place de nombreux principes améliorant le confort d'habiter.

L'objectif est de faire évoluer une ville existante vers une nouvelle manière de vivre ensemble, une ville plus autonome où la permaculture et le vivant reprennent leur droit et perpétuent le caractère pittoresque de certains lieux de Montauban.



LAUREAT

**MONTAUBAN 2144 ?
UNE ÉCOBASTIDE**

**Guillaume Muzard, mandataire,
Diplômé d'Etat Architecte avec
Thomas Lacanal**



L'Enceinte Ecologique

Une fois encore, l'enceinte va jouer un rôle capital lors du passage de la ville dans une nouvelle ère aux problématiques complexes.

La création d'une Enceinte Ecologique, s'appuyant sur les opportunités foncières et sur les espaces à requalifier, incarne une symbiose possible entre nature et ville, en réunissant une « Trame Verte » paysagère et filtrante, et une « Trame Bleue » catalysant

les pluies ou crues occasionnelles.

Cette enceinte a désormais un rôle réunificateur des périphéries urbaines. En étant support de pistes cyclables, d'une ligne de tramway périphérique, elle permet de relier des équipements actuellement déconnectés les uns des autres tels que la gare de Villebourbon ou le stade de Sapiac.

Le Grand Cœur de Ville

Le projet Grand Cœur de Ville a

pour vocation la mise en place du renouvellement perpétuel de la ville sur elle-même. En s'inspirant du projet conduit par Montauban sur le quartier des Chaumes, la ville lance tous les 10 ans un travail de renouvellement urbain sur un quartier situé à l'intérieur de l'Enceinte Ecologique.

La volonté du projet réside dans l'harmonisation de la qualité de vie à Montauban. Cela passe par la mise en valeur de l'identité de chaque quartier, la répartition homogène et variée d'activités au sein d'un quartier, une densité discrète mêlant diverses typologies, et une mixité sociale maîtrisée permettant une cohésion de la population montalbanaise.

Les Nouveaux Faubourgs

De par les services et transports qu'elle regroupe, l'Enceinte Ecologique générale une forte attractivité. Pour anticiper ce développement, il s'agit de fixer un périmètre de constructibilité. Ces Nouveaux faubourgs ainsi délimités permettent la mise en place de nouveaux quartiers aménagés successivement. Ayant une identité propre, ils reprendront cependant l'esprit mis en place dans les quartiers du Grand Cœur de Ville (écologie, activité, mixité, densité, diversité).

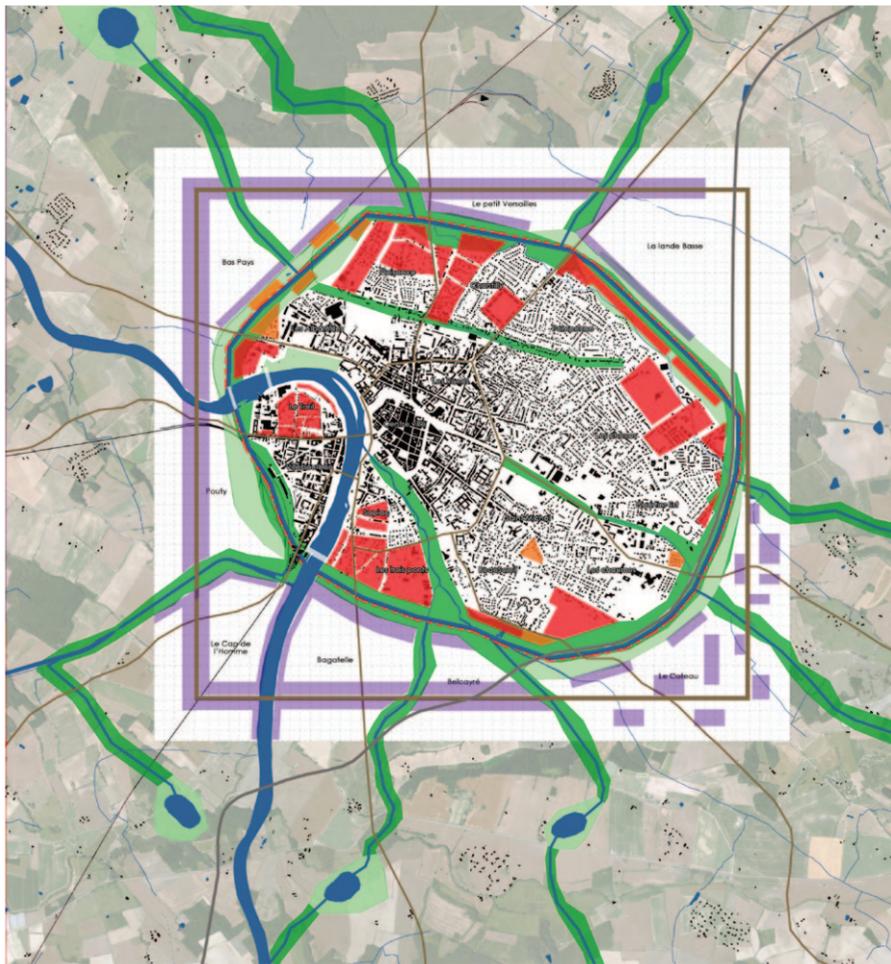
Pour rester à l'échelle montalbanaise, la trame des « Nouveaux Faubourgs » reprend les dimensions de la place Nationale (un carré de 70m de côté). Ces lots sont regroupés par 16 pour constituer de nouveaux îlots : les « bastidiales ».

Entièrement piétonnes et ouvertes sur des jardins publics, partagés ou privés, elles constituent les réserves foncières de demain. L'ensemble est desservi par le « Quadriboulevard », quatre artères faisant le tour de la ville, permettant de relier les « Nouveaux Faubourgs » et le reste de la ville par un dispositif de transports doux.

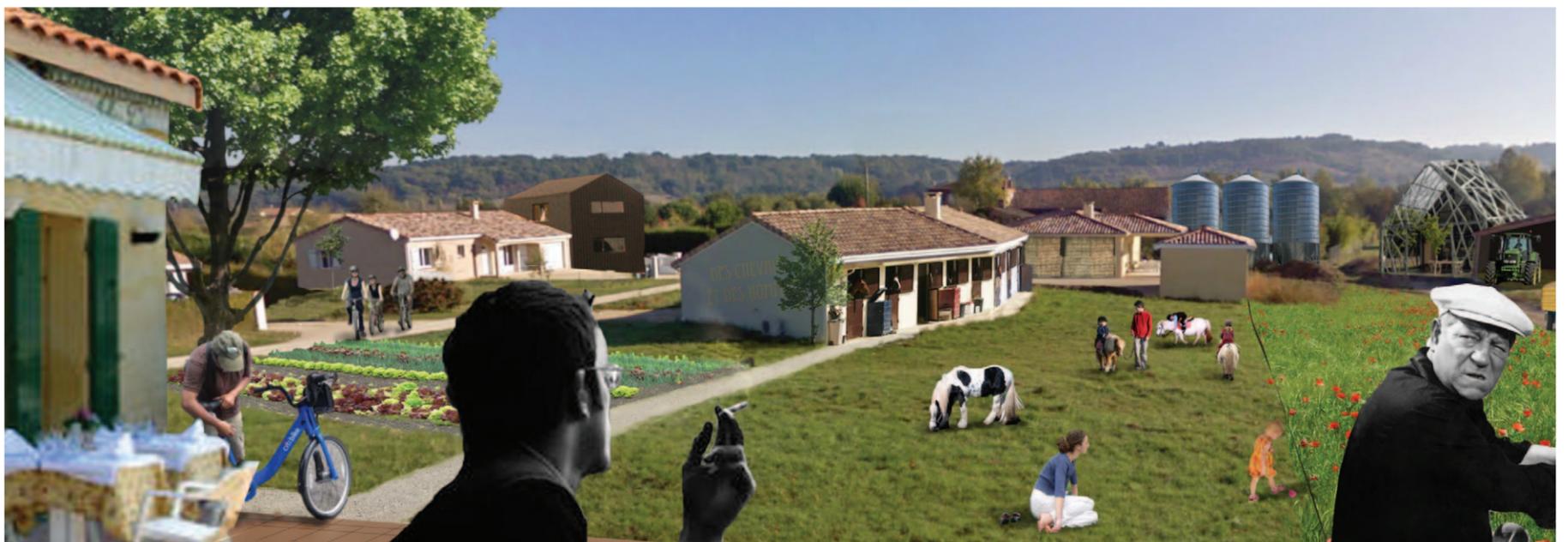
La Périphérie

C'est parce que le principe d'Ecobastide est de limiter la construction au périmètre des « Nouveaux Faubourgs » qu'une dynamique de restitution progressive à la nature et à l'agriculture des terrains bâtis est mise en place dans la périphérie.

La volonté du projet est de restituer la plus grande partie des lotissements du XX^{ème} siècle à la nature et à l'agriculture. Si la majorité d'entre eux serviront à reconstituer les écosystèmes et à restructurer le territoire agricole, les plus représentatifs deviendront des Relais de Terroir. Combinant village de vacances, lieux pédagogiques, petits commerces, activités ludiques ces vestiges de l'urbanisme du siècle dernier seront les marqueurs d'une nouvelle relation au territoire.



- Trame bleue (Tarn, ceinture bleue, canaux, bassins)
- Trame verte : l'Enceinte écologique
- Espaces publics (parcs, jardins publics, rétention, etc.)
- Zones à densifier dans le Grand Cœur de ville
- Zones d'implantation d'équipement
- Zones à densifier dans les Nouveaux Faubourgs
- Pavillonnaires périurbains restitués au monde agricole
- - - Tramway périphérique
- Quadriboulevards (boulevard périphérique)
- Artères reliant Montauban à la CC
- Trame de développement du périmètre de construction
- Création de nouvelles zones industrielles après avoir résorbé les ZI existantes



ENTRE VILLE ET FLEUVE

Aménagement du vallon de la Mandoune : construction de 14 maisons de ville.

Sébastien Nichèle, Diplômé d'Etat Architecte (HMONP)



La position singulière de la ville ancienne de Montauban, en surplomb par rapport au Tarn, est un élément fort à l'échelle du territoire. Cependant, la ville souffre d'une faible relation entre la bastide ancienne haute et les berges du fleuve en contrebas, aujourd'hui reléguées au statut de simple parc de stationnement à ciel ouvert.

Dans sa grande échelle la proposition a pour ambition d'initier la recomposition des berges du Tarn. Les berges, espaces vulnérables aux crues et aux caprices du Tarn sont le lieu propice à l'établissement d'activités récréatives et sportives ainsi qu'au retour d'une biodiversité apportée par le fleuve.

Au-delà de l'amélioration des berges, le projet vise surtout à s'interroger sur les connexions à ménager entre la bastide ancienne et ses dernières. Le projet s'attarde plus particulièrement à l'aménagement du vallon de la Mandoune.

De la voie à la rue...

A Montauban, le stationnement automobile occupe des espaces qui sont autant de lieux potentiels de projet... Un stationnement mieux réparti et mieux intégré dans la ville permettrait de libérer ces espaces.

Le foncier dégagé par la suppression du stationnement en surface sur le vallon de la Mandoune est l'occasion de modifier la perception de cet espace délaissé afin de lui conférer une urbanité par la création d'espaces de qualité dans les prolongements de la ville ancienne.

Le ruisseau Lagarrigue exhumé...

Aujourd'hui busé, autrefois le lit du ruisseau Lagarrigue coulait vers le Tarn dans le vallon de la Mandoune.

Tel un fil conducteur autour duquel s'articule la proposition, le ruisseau est exhumé en partie donnant sens au

territoire, à l'existence même du vallon, à la présence de l'île de la pissote...

Au nord du vallon, la morphologie en terrasse du versant sud, où se dressent des murs de soutènement en briques, est propice à la création de jardins associatifs en balcon sur la totalité du vallon. En aval, au pied de la ville ancienne et sur le site de stationnement actuel, le projet prévoit la construction de 14 maisons de ville.

La mitoyenneté retrouvée...

Modeste mais réaliste, le projet porte sur la création de typologies variées et d'un habitat de qualité relativement dense pourvu d'espaces extérieurs généreux, entre habitats collectifs et maisons individuelles.

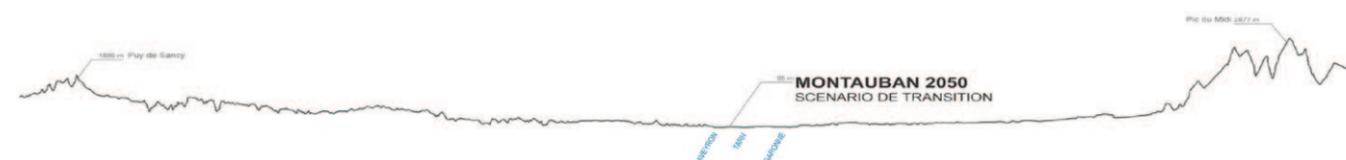
Les deux ensembles de maisons de ville imbriquées « s'accrochent » à la topographie existante du lieu et se déploient sur 3 niveaux différents. Les logements sont desservis par la rue de la

Mandoune au niveau inférieur, une venelle piétonne au niveau intermédiaire et une ruelle au niveau supérieur. Les duplex sont desservis par leur niveau « haut » mais les deux niveaux peuvent être accessibles en cas de division du logement.

Au-delà de considérations purement normées et labellisées, la proposition interprète la notion d'habitat « durable » en ce sens que les maisons de ville mitoyennes, et imbriquées entre elles ont la possibilité de muter dans le temps et de s'adapter aux évolutions des vies de leurs occupants au gré des modifications des modes d'habiter et des changements des structures familiales. Ces dispositions ont pour vocation de favoriser le renouvellement de la ville sur elle-même.

MONTAUBAN SCENARIO DE TRANSITION 2050

Julien Salom, mandataire, Diplômé d'Etat Architecte inscrit au Tableau de l'Ordre avec Cyril Mourgues, Lucie Garzon et Bruno Giamporcaro



Entre Pyrénées et Massif Central, au carrefour de multiples territoires aux ressources très diverses : Montauban. De cette opportunité géographique va naître dans les années 2020 une volonté des pouvoirs publics locaux de faire du pays Montalbanais un exemple de transition à grande échelle vers l'ère post pétrolière.

La mise en place d'infrastructures de transport propre a relancé l'économie locale et a permis clairement la mise en place d'une toile entre les différents territoires. Le nouveau système de transport s'appuie sur une combinaison de radiales et de circulaires permettant l'échange direct de village à village tout en créant de nouvelles entrées pour Montauban.

La Radiale Lafrançaise/Quai de Montmurat a représenté un enjeu majeur : entre le plateau montalbanais urbanisé et la plaine agricole inondable. L'implantation du tram

de fret et passagers a permis de contenir la croissance urbaine et de réorganiser progressivement les parcelles agricoles en fonction des besoins de la population. La continuité de la trame urbaine avec celle des jardins fait de ces deux "milieux" un tout auto-suffisant. A Villemade, l'implantation de jardins familiaux communautaires pour les habitants ainsi que des jardins familiaux plus grands destinés aux Montalbanais a vu son noyau villageois se densifier.

L'urbanisation forte du quartier Villeneuve a rapidement fait muter les parcelles agricoles en potagers familiaux à l'usage des riverains. La densification importante du plateau a su ménager des poches de verdure utile alors que, plus bas, les fermes agricoles se sont reconverties en hameaux, lieux d'échanges culturels.

Le tram circulaire du centre ville fait le lien entre tous les terminus des tramways

radiaux où des marchés rythment la vie de la Bastide. Celui de la ligne Lafrançaise est étrié contre Le Quai de Montmurat, le Pont Neuf et le Tarn. L'îlot adossé nécessitait une réforme. Il abrite aujourd'hui un marché couvert lié à la station en belvédère où de nombreux restaurants y surplombent le fleuve. La rue de la Mandoune se partage désormais entre espace public lié au tramway et jardins partagés. Les nouveaux commerces ont fleuri dans un quartier de nouveau investi par et pour ses habitants. La nécessité de revenir à une économie locale a été un facteur déterminant d'un mouvement venant de la banlieue nourricière et productive vers le centre ville, lui redonnant l'énergie et la dynamique essentielle à sa survie active contre sa simple muséification.

AU FIL DU TARN

**Camille Pierre-Antoine, mandataire,
Diplômé d'Etat Architecte (HMONP)
avec Florence Trichet**



Montauban, traversée par le Tarn, ville historique et riche d'équipements culturels, propose monuments et lieux touristiques au cœur d'un territoire plus vaste, restant marqué par une tradition rurale.

Le développement du projet urbain et architectural commence par la création d'un réseau de navettes reliant les deux rives, du quartier de Villebourbon au centre ancien. Cette boucle stratégique nous permet de mettre en place un certain nombre d'éléments fondateurs du projet.

Au niveau routier, une passerelle relie la rive gauche au centre ancien, tout en desservant l'île, actuellement laissée à l'abandon. Cette passerelle est aussi à l'origine de l'aménagement des quais des deux rives et de l'île. De nouveaux tronçons de voies sont pensés pour favoriser ce circuit.

La création de la passerelle et le passage de navettes nous permettent de mettre

en place un quartier d'habitations, rive gauche, composé de logements intermédiaires, que nous qualifions de "fermes urbaines" parce qu'associés à des jardins partagés se développant en terrasses face au Tarn. Doublé d'un parc public aménagé et d'une esplanade multifonctionnelle, ce dispositif permet d'accueillir un marché en étroite relation avec les jardins partagés.

La particularité de notre projet est de redonner une place de choix au fleuve dans la ville de Montauban, et de travailler les zones inondables comme paliers, afin d'anticiper et de pouvoir absorber la montée des eaux du Tarn.

Les logements, surélevés et surplombant les jardins, sont pensés comme un compromis entre le monde rural et le monde urbain, entre les modes d'habitats collectifs et individuels sous forme de "fermes à la ville".

L'esplanade joue quant à elle le rôle d'une articulation entre les fermes urbaines et le parc public, accueillant divers événements et activités (dont un marché de plein-vent bio, associé au fonctionnement des jardins, complétant l'activité du marché Place Lalaque).

Articulé à cette place, accessible de l'esplanade, un équipement enrichit les usages et les temporalités en proposant un café, un restaurant et un dancing. Composé d'espaces vastes, continus visuellement par un jeu de parois vitrées, le restaurant, entre extérieur et intérieur, est également composé d'alcôves permettant des situations plus intimes, le tout jouissant en permanence de vues privilégiées sur le fleuve.

Le long du circuit projeté de la navette, nous proposons de mettre en place, rive droite, un centre de conférence et des ateliers directement associés au Jardin des

plantes et au Musée Ingres.

Enfin, la rue Gaston Célarié (prolongée jusqu'à l'esplanade, et reliant notre projet à la ville) et l'avenue de Mayenne, jouxtant toutes deux la place Lalaque sont aménagées comme "coulées vertes", guidant les habitants et visiteurs, dans un parcours piéton de la gare au pont vieux ou de la place Lalaque à l'esplanade.

DONNER DU CHAMP / PRENDRE LES ARMES

**Aurélien Ferradou, mandataire,
Diplômé d'Etat Architecte avec Lucie Adde et Vincent Agusti**



L'implication de Montauban dans le réseau « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » ainsi que l'ébauche d'un secteur sauvegardé traduisent une volonté de préserver les qualités urbaines et architecturales du centre historique. Cependant, si l'on considère ce périmètre à l'échelle du territoire communal, il apparaît comme une partie infime de celui-ci et l'on peut s'interroger sur la perception de l'espace en dehors de ce périmètre.

Ce territoire est composé à moitié d'espaces agricoles et c'est ce qui définit, pour nous, l'identité de Montauban, préfecture d'un département rural. Au cours des dernières décennies la proportion de ces espaces a fortement diminué au profit de lotissements pavillonnaires et de zones d'activités. Ils sont aujourd'hui toujours menacés, notamment par le PADD.

Plutôt que de chercher à ressembler à d'autres villes et s'inscrire dans une compétition dont le trophée serait une gare TGV, il nous semble essentiel de stopper la

dégradation des ressources naturelles, de préserver les prés, les champs, les vergers qui participent à la richesse, la réputation et le patrimoine de Montauban.

Nous proposons d'inverser le regard en commençant par considérer la valeur de la terre, puisque c'est l'agriculture qui a permis à l'homme de vivre en collectivité. Il est nécessaire de retrouver une cohérence entre topographie et urbanisation, à l'inverse des extensions de l'espace urbanisé dont a souffert ce territoire.

Etant donné l'ampleur des zones d'activités existantes et projetées, il nous semble que l'enjeu réside moins dans le fait de chercher un « nouveau souffle » pour Montauban, que d'intégrer cette dynamique à la ville et aux hameaux qui composent son territoire. Nous définissons des limites à l'urbanisation de ces entités dans le but d'inciter à leur densification, et proposons d'anticiper la reconversion de secteurs liés exclusivement au règne de

l'automobile et risquant de se transformer en friches.

Pour illustrer ce propos notre regard s'est porté sur la caserne Pomponne. Sa position est stratégique, le long d'une avenue reliant le centre à la ZAC d'Aussonne et à proximité de la salle Eurythmie et de la promenade des Montalbanais. La reconversion de ce site est d'ailleurs entamée depuis peu avec la cession partielle du terrain à la ville. L'emprise du site nous permet de relocaliser des grandes surfaces commerciales issues des zones d'activités au sein d'un quartier dense, proposant ainsi une autre manière de vivre à Montauban.

L'EQUILIBRE DU SABLIER

Jean-Baptiste Ferrer, mandataire,
Diplômé d'Etat Architecte inscrit
au Tableau de l'Ordre avec Benoît
Crepellière



Constat

Montauban a suivi l'évolution urbaine de ces dernières décennies, un modèle radioconcentrique partant d'un centre historique devenant un « musée » asphyxié et délaissé, une périphérie rongée par l'étalement urbain, et des satellites en limite de périphérie composés de centres commerciaux, d'entrepôts. Ce système, connu et reconnu de tous, est entièrement dédié à la voiture.

Cette organisation est une conséquence directe des choix d'orientation de développement de la ville en direction de la rocade, véritable colonne vertébrale de cet ensemble ; elle est un prolongement naturel des autoroutes situées de part et d'autre de l'agglomération, connectant Montauban à son environnement.

Transition

Néanmoins, Montauban a la capacité de changer, mais il est nécessaire d'insuffler une nouvelle stratégie par une action politique forte comprenant un travail approfondi sur l'urbanisme, une volonté architecturale de renouveau.

Il faut redéfinir les bases, engager des mutations à partir du centre-ville ancien, pour ensuite développer une évolution cohérente, étape par étape, en diffusant le modèle élaboré vers le tissu environnant.

La résilience

Ces changements montrent à quel point la notion de résilience doit être une donnée essentielle dans un processus de renouvellement urbain d'un territoire, quelle que soit son échelle. L'espace traité doit avoir la capacité à s'adapter dans le temps en fonction des mutations aléatoires

de la vie courante (modes de vie, confort, espace, ...), des savoir-faire constructifs, des attentes environnementales, tout en offrant la possibilité d'une évolution future.

TUTTI FRUTTI

Sandrine Carrère, mandataire,
Diplômée d'Etat Architecte inscrite au
Tableau de l'Ordre avec Caroline Thau



Montauban est en pleine mutation avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse à l'extérieur de la ville (flux migratoire...). Cette situation pose la question de l'évolution du centre urbain et le lien avec le développement du pôle universitaire de Toulouse.

L'analyse historique de la ville montre que le Tarn a été peu à peu délaissé, colonisé par une végétation d'opportunité. Le développement urbain s'est concentré en continuité de la bastide, rive Est, jusqu'au 19^e siècle. Depuis le 20^e, il s'est dirigé vers les terres agricoles (habitat, activités...) laissant le cœur de ville se dévitaliser. Ces zones cultivées et arboricoles sont un atout essentiel pour le développement. Aujourd'hui, on observe une rupture entre les deux rives / entre centre et périphérie de la ville (flux, habitat, activités économiques).

La requalification de la gare actuelle est l'occasion de se positionner sur l'identité

du territoire et sa relation avec son espace agricole environnant. Afin de redonner vie à la bastide et ses alentours, le projet comprend plusieurs interventions :

- Une requalification des flux et espaces publics à travers la hiérarchisation des voies, leur aménagement avec la création de :

- un axe majeur gare – bastide passant par le pont vieux
- un boulevard urbain autour de la bastide
- ponts et passerelles sur le Tarn connectant rives et espaces agricoles/urbains

- Un aménagement des berges pour améliorer le cadre de vie des usagers avec la création d'espaces partagés et d'équipements :

- Création d'une pépinière communautaire et de jardins partagés en bordure du Tarn gérés par la communauté et proposés aux habitants de la bastide (priorité à ceux ne disposant pas de jardin) avec un ratio calculé en fonction de la surface du

logement

- Côté bastide, aménagement des quais avec implantation d'une piscine d'été éphémère en ossature préfabriquée sur plateforme métallique induisant une intervention minimale sur le site et son

GARE CENTRALE

**Matthias Noguera, mandataire,
Diplômé d'Etat Architecte avec
Antoine Morizot**



La ville de Montauban propose aujourd'hui un développement urbain insolite. Forte de sa communauté urbaine, elle favorise la progression d'habitats le long des voies reliant les autres villes de l'agglomération, sans proposer de dynamique identitaire à la cité. Pourtant cette ville possède des atouts, avec un centre historique pittoresque, des équipements équitablement répartis, une forte présence hydrographique et végétale.

Paradoxalement, les axes de développement actuels affrontent des contraintes de franchissements telles que l'autoroute et les ZAC, interrompant la ville et encourageant l'usage de l'automobile et de là, le mitage pavillonnaire.

A une échelle territoriale, la position centrale de Montauban dans les axes de communications du Sud-Ouest de la France est pourtant évidente. La communauté urbaine se trouve au

carrefour routier et ferroviaire de Toulouse, Bordeaux, et le Nord de la région. Cette situation centrale constitue un atout fort et une raison de la croissance démographique.

Ainsi, la gare qui pourrait faciliter les échanges avec les villes proches est aujourd'hui très isolée, séparée du bourg par le Tarn. Ce secteur offre pourtant un urbanisme intéressant - avec ses larges étendues de maisons en bandes - qui conserve un abord citadin, tout en offrant de larges jardins et une proximité du grand paysage et de l'eau. Ce quartier, peu développé, révèle un fort potentiel à court et long terme. Il offre dès aujourd'hui des terrains disponibles pour des opérations phares, susceptibles d'accroître l'attractivité du lieu, mais à plus long terme, la gare est un vecteur de croissance massif, qui aiderait la ville à franchir le Tarn, pour remettre la gare au cœur de la cité.

Pour ce faire, nous proposons un projet de passerelle piétonne traversant le Tarn. Cette passerelle nous semble l'opportunité d'offrir aux habitants un contact à l'eau tout en conservant la flore actuelle, c'est pourquoi elle offre des espaces publics flottants, dont la conception articulée leur permet de résister aux véhémences du cours d'eau. Cette passerelle citadine est pour nous le point de départ du franchissement, mais n'a pas vocation à être exclusive.

Notre second projet, est une approche des formes d'habitats susceptibles de s'adapter au site. Faisant la part belle aux jardins et aux parcelles vertes, nos maisons en bandes possèdent un double cheminement, automobile et minéral d'un côté, mais végétal et piéton au centre, permettant de profiter de vastes jardins, sans vis-à-vis.

L'ENTRE-DEUX

**Nicolas Tocrault, Diplômé d'Etat
Architecte (HMONP)**



Projet urbain : axe multimodal à déplacements « doux »

Dans notre société actuelle, l'émergence de l'individualité s'est finalement élevée comme une valeur morale, où chacun se considère comme le centre de son propre monde. Cette façon de concevoir l'individu comme la plus petite unité de la société et de percevoir le monde à partir de soi donne l'impression à l'intéressé de se sentir autonome et responsable de ses actes ainsi que de son destin. La conception de l'individualité a évolué au cours des temps puisqu'elle s'est construite historiquement et est étroitement liée aux transformations de la société. Ces transformations (de la société et du rapport à soi) ont eu évidemment des répercussions sur les attentes de la population et donc sur la production du logement. En effet, l'idéalisation et la projection de soi à travers de son habitat ont abouti à la prolifération d'un tissu

pavillonnaire : l'étalement urbain.

Ville éclatée (par l'étalement urbain) et divisée (par le Tarn), les enjeux majeurs pour la ville de Montauban et son agglomération sont donc de rassembler et de renforcer l'attractivité autour du cœur historique de la ville.

Nous ne pouvons alors aujourd'hui pas repenser la ville sans évoquer la problématique de la mobilité sur ce territoire de plus en plus conséquent. La stratégie urbaine proposée pour ce projet s'appuie avant tout sur le développement expérimental de nouvelles mobilités. En reliant les deux pôles d'échanges majeurs de la ville, l'axe multimodal à déplacements « doux » (piétonisation majeure de l'axe, navette électrique entre les deux pôles, stations de vélos en libre service et parking public souterrain) couplé de parking+relais aux entrées stratégiques de la ville joue ainsi le rôle d'agrafe urbaine.

Le tracé (superposition avec le réseau existant) et la nature (déplacements « doux »)

de cet axe permettent de reconnecter ainsi les deux rives de la ville, mais reconnectent aussi l'ensemble du territoire montalbanais. Nouvelle structure de la ville, l'axe multimodal affirme et revalorise le patrimoine architectural et paysagé de la ville et redynamise inévitablement les quartiers adjacents.

LIBRE D'EAU

Isabelle Aoustin, mandataire, Diplômée d'Etat Architecte inscrite au Tableau de l'Ordre avec Arnaud Sayous, Emmanuelle Giroux et POP UP (Lucie Bellon)



« La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents »⁽¹⁾ ou la capacité à intégrer un traumatisme à son histoire personnelle et l'utiliser pour se reconstruire. Pour cela, Montauban doit se doter d'un projet urbain innovant, en rupture avec les schémas traditionnels. Outre l'étalement et la dépréciation du centre, la ville est atteinte d'autres maux : elle tourne le dos à sa rivière, meurtrie par ses inondations ; les berges du Tarn et le vallon de la Mandoune sont envahis par le stationnement, la végétation sauvage.

Afin de reconquérir ces espaces stratégiques, nous portons un autre regard sur les cours d'eau et le patrimoine bâti et naturel, pour les mettre en valeur sans figer le développement urbain. Notre parti d'aménagement s'inscrit dans la suite du plan de référence des faubourgs Villebourbon et Sapiac élaboré par l'agence D'une Ville à l'Autre. Mais sur les zones inondables des Albarèdes et du Treil (futur

parc des Rives), regorgeant d'opportunités de renouvellement et d'intensification, nous proposons de construire avec et sur l'eau, d'y offrir de nouveaux modes d'habiter renforçant le lien villenature.

Tout en respectant le principe de compensation sur ces quartiers, on y implante des unités (logements, équipements, activités...) adaptables aux risques, flottantes ou amphibies dans la zone d'aléa fort, « résilientes » ailleurs, à la manière du projet de l'agence BACA à Dordrecht.

Les interventions en secteur sauvegardé se concentrent sur la limite de l'écusson médiéval : la nécessaire transformation du patrimoine bâti en quelques points emblématiques (quais de Montmurat et de Verdun, vallon de la Mandoune et couvent des Carmes) renforce les relations « haut-bas » entre la ville et les cours d'eau.

Enfin, nous développons l'idée d'un pont

habité comme site de projet, « outil de découverte géographique, (...) agrafe urbaine, (...) pour requalifier et cicatrifier les territoires parcourus »⁽²⁾, comme solution alternative et innovante de densification.

« Chaînon manquant » entre Villenouvelle et Villebourbon, il est réservé aux modes de déplacements alternatifs à la voiture, offre de nouveaux logements protégés des inondations, et donne à voir le Tarn et l'île de la Pissote. Son impact sur l'île est minimal, pour préserver et mettre en valeur ce sanctuaire naturel avec une structure touristique d'observation des hérons qui le peuplent. Par sa singularité architecturale, cet édifice affirme la nouvelle identité métropolitaine de Montauban.

⁽¹⁾ citation de Boris Cyrulnik

⁽²⁾ citation de Marc Mimram

INTEN(CITÉS) URBAINES

Vincent Candau, Vincent Prunosa et Sylvain Marty, Diplômés d'Etat Architecte inscrits au Tableau de l'Ordre, agence V2S



Attitude / Cette étude sur l'agglomération de Montauban est l'occasion de mettre en avant les problèmes contemporains de développement urbain : étalement sans limite, paupérisation des centres anciens... Notre recherche a pour but de démontrer qu'il existe des solutions simples à ces phénomènes. En effet, pour nous la ville contemporaine existe grâce à deux phénomènes indissociables, la création de centralités denses et leur mise en relation par un réseau de transports intelligent (tgv-ter-tram-vélos...). « Faire ville » de façon contemporaine c'est donc allier déplacements et densité. Notre hypothèse de recherche est qu'une ville créée par l'accumulation de fonctions et par un réseau de transport bien développé doit permettre à l'habitant ou aux visiteurs de choisir son environnement urbain. La ville contemporaine est une succession d'expériences choisies que l'on parcourt grâce aux réseaux de transport. La mixité, l'accumulation et la densité sont le moyen pour nous de créer ces expériences, ces

choix... L'image de la ville concentrique ou linéaire est derrière nous. Nous ne pouvons plus nous permettre de consommer du territoire : cultivons notre jardin, injectons du sens dans nos réflexions.

Outils / « Le collage comme état d'esprit ». Le collage permet d'explorer toute sorte de combinaisons possibles. Il ne s'agit pas de proposer un modèle mais plutôt de proposer un système qui par la mise en confrontation de typologies d'habitat, de mixité, et de paysage tentera de créer ce que l'on attend : une expérience. Ces nouvelles injections doivent permettre à Montauban de ne pas se reposer seulement sur son centre ancien. Mais de trouver un système à l'échelle de son agglomération qui permette de redonner une place dans la ville à toutes les entités qui la composent. Le territoire doit devenir référent à la fois culturel et spatial dans la manière de faire ville.

Typologie / La ville dense? Le modèle de densité développé dans la plupart

des villes européennes est basé sur un système de typologie qui varie du R+3 au R+7 en créant une nappe dense, urbaine mais monotone. En effet, cette typologie crée un système de densité basé sur le vis-à-vis et reléguant la nature au simple rôle d'agrément. Notre démarche tend à montrer qu'il peut exister une autre forme de densité permettant de créer des typologies alliant concentration bâtie et espace libre, sources de variété au niveau urbain. La ville de Montauban par sa topographie, son fleuve, son paysage... permet de définir des ambiances et des occupations de territoire variées, vue lointaines / vues proches, horizontalité / verticalité, ville / nature.... Que notre projet tente de mettre en avant.

Intervention / A l'échelle de l'agglomération, notre intervention développe l'hypothèse selon laquelle le fleuve, ses berges et les parcs qui le bordent, peuvent servir de support pour relier les différentes entités qui composent

l'agglomération aujourd'hui et permettre le développement de l'agglomération sur elle-même. Exemple : requalification des berges en parc sportif + parking silo en lien avec le centre ancien. Nous avons choisis de développer plus précisément l'intervention sur la bastide (une des composantes de l'agglomération) afin d'imager notre réflexion sur l'agglomération en général. Il s'agit de travailler sur la ville par dose thérapeutique au cas par cas par la création d'intensités urbaines comme pôles structurants. Nous proposons un système de revitalisation des îlots anciens par injection de programme mixte et espaces publics à la place des bâtiments classés insalubres. En réunissant tous les composants de la ville nouvelle (habitat dense, commerces, bureaux, programmes culturels) au cœur du bâti ancien, Montauban peut garder son identité tout en valorisant sa capacité à accueillir de nouveaux habitants, même en centre ville, afin de freiner l'étalement urbain.

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Syndicat Mixte Grand Tourmalet Pic du Midi : implantation d'un refuge de montagne et d'une activité de pastoralisme sur le site d'Aygues Cluses (65)

Difficultés : l'AAPC lancé concernait l'élaboration du dossier Unité Touristique Nouvelle (UTN) ainsi que du dossier technique (APS et PC) pour l'implantation d'un refuge de montagne et d'une activité de pastoralisme, sur lequel il était précisé « la conception architecturale et l'insertion dans le site avec définition des volumétries, des matériaux utilisés et de la couverture ». La loi MOP précise que la mission confiée à la maîtrise d'œuvre doit être une mission de base faisant l'objet d'un contrat unique (article 7). Or, il semblait que le maître d'ouvrage voulait confier à une équipe de maîtrise d'œuvre, outre l'étude de faisabilité, les seuls éléments ESQ, APS et DPC.

Réponse : la mission demandée dans le cahier des charges concerne bien une mission de base

qui couvre l'ensemble des éléments de mission de base de la loi MOP.

> Communauté de Communes Axe Sud : construction de bâtiments type « modulaire » - projet Pôle Enfance (31)

Difficultés : marché lancé en procédure adaptée pour un montant de travaux de 3 216 000 euros ht en multi sites, construction modulaire, en marché unique. Or, s'agissant de 5 sites différents impliquant 5 projets différents la procédure unique retenue ne paraissait pas conforme.

Réponse : la Communauté de Communes Axe Sud indique a opté pour un marché en procédure adaptée compte tenu de la complexité du projet qui répond parfaitement à toutes les conditions et de manière cumulative à la loi MOP et au Code des Marchés Publics. Il n'y a donc pas 5 marchés de maîtrise d'œuvre mais bien un seul de par sa temporalité (livraison avant décembre 2013), sa conception, sa technicité (un seul modèle de modulaire), sa géographie (sur le territoire juridique de la Communauté de Communes obligatoire selon CGCT), son économie (un seul marché financé par une seule ligne budgétaire), sa fonction (une seule opération, un seul objet : bâtiment petite enfance)

Rencontres départementales de l'Architecture

Le 29 novembre dernier s'est déroulée au Centre Culturel François Mitterrand à Tarascon sur Ariège la rencontre départementale de l'architecture organisée par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et le Syndicat départemental des architectes de l'Ariège sur le thème « plaisir d'architecture ».

Le succès était au rendez-vous avec la participation de plus d'une centaine de personnes : architectes, professionnels du cadre bâti, maîtres d'ouvrage, élus, scolaires...

Au travers de la présentation de leurs projets (au total une dizaine), les architectes ont souhaité partager leur plaisir de concevoir qui fait partie de leur métier. Ce « plaisir d'architecture » était ainsi décliné en plaisirs sportifs, plaisirs au bord de l'eau, plaisirs oxydés, plaisirs d'étudier, plaisirs scolaires, plaisirs d'habiter, plaisirs de matière, plaisirs contrôlés, plaisirs individuels et plaisirs extérieurs.

Retrouvez ces projets sur la revue « Carnets d'archi » du Syndicat des Architectes de l'Ariège (SAA) téléchargeable sur www.architectes.org (rubrique actualités régionales / Midi-Pyrénées).

FAQ (Foire Aux Questions)

Vous pouvez retrouver cette FAQ sur : www.architectes.org/exercer-la-profession/questions-reponses-pour-les-professionnelsarchitectes.org qui comprend à ce jour une soixantaine de questions/réponses et qui continuera à être alimentée régulièrement.

La FAQ, c'est un ensemble de fiches pratiques rédigées par les services juridiques (national et régionaux), organisées en 13 thèmes (modes d'exercice de la profession, cumul d'activités, exercice en société, commande publique, commande privée, ...) qui apportent des réponses aux questions les plus récurrentes posées par les architectes à l'Ordre.

N'hésitez pas à les consulter !

SOCIAL

Augmentation de la contribution à la formation professionnelle (CFP) des professions libérales et non salariés

Pour bénéficier à titre personnel du droit à la formation professionnelle continue et ainsi obtenir la prise en charge de leurs stages de formation, les travailleurs indépendants doivent verser chaque année une contribution à la formation professionnelle (CFP).

Le montant de la contribution 2012, qui sera payée par les commerçants et les professions libérales en février 2013, est fixé à 0,25 % du plafond annuel de la sécurité sociale (soit 91 €), alors que le taux 2011, payé en février 2012, correspondait à 0,15 % (soit 53 €).

Cette augmentation rapproche le taux qui concerne les commerçants et les professions libérales de celui qui est dû par les artisans, qui reste fixé à 0,29 %.

Si le travailleur indépendant a déclaré un conjoint collaborateur ou associé ou un auxiliaire familial non salarié, le taux de la CFP est de 0,34 %, au lieu de 0,24 % auparavant.

En cas de revenu professionnel annuel inférieur à 4.670 €, le professionnel indépendant est exonéré.

Participation de l'employeur aux frais de transport de ses salariés – RAPPEL –

L'article 20 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009 (n°2008-1330 du 17 décembre 2008 JO du 18 décembre 2008) a instauré une prise en charge par l'employeur d'une partie des frais de transport engagés par les salariés au titre des trajets réalisés entre leur domicile et leur lieu de travail.

Cette aide peut, sous certaines conditions (décret n° 2008-1501 du 30 décembre 2008 JO du 31.12), être exonérée de cotisations sociales.

Modalités de prise en charge obligatoire des frais de transports collectifs ou d'abonnement à un service public de location de vélos

Tous les employeurs, quelle que soit la localisation de l'entreprise, doivent obligatoirement prendre en charge une partie du prix des titres d'abonnements souscrits par les salariés pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail accomplis au moyen de transports publics de personnes ou de services publics de location de vélos.

Augmentation de la cotisation vieillesse

Depuis le 1^{er} novembre 2012, le taux de la cotisation plafonnée de l'assurance vieillesse a été majorée de 0.20 point réparti à part égale entre la part salariale et la part patronale.

Les nouveaux taux sont donc portés à :
- 6.75% pour la cotisation vieillesse salariale
- 8.40 % pour la cotisation vieillesse patronale

La prise en charge obligatoire de l'employeur est fixée à 50 % du coût de l'abonnement sur la base des tarifs de 2^e classe.

La participation de l'employeur, y compris la part facultative au-delà du seuil de 50 % sera exonérée de charges sociales dans la limite des frais réellement engagés.

La prise en charge des frais des salariés à temps partiel est identique à celle des salariés à temps complet, lorsque l'horaire de travail du salarié est au moins égal à la moitié de la durée légale hebdomadaire ou conventionnelle de travail.

Concernant la prise en charge des frais de transports personnels, il n'y a en revanche pas de caractère obligatoire.

En effet, l'employeur peut décider librement de prendre en charge, tout ou partie des frais de carburant engagés pour les déplacements des salariés entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

FORMATION

Construire Bois de A à Z

L'histoire nous montre que depuis toujours, bois et construction sont indissociables. Partout dans le monde, des bâtiments historiques en bois, vieux de plusieurs centaines d'années, démontrent l'excellente longévité de la construction en bois. Ce matériau est désormais présent dans tout projet qui se réclame du développement durable. Autant de preuves de sa longévité et de sa capacité à évoluer et à s'adapter aux programmes et aux formes de l'architecture contemporaine. Le marché de la maison bois représente environ 5% des constructions neuves et malgré la crise qui touche le secteur de la construction, la demande en maison individuelle ne diminue pas. Répondant aux enjeux du Grenelle de l'environnement, le bois représente en construction publique 20% des bâtiments culturels, et de plus en plus de maîtres d'ouvrage publics imposent le matériau bois dans leur programme de logements collectifs. Le matériau bois est un leader en confort d'habitation, confort

acoustique et en performance thermique. Fort de ses atouts techniques et esthétiques, compétitif en termes de coûts, le bois apporte la réponse au souci qu'accordent le maître d'ouvrage et son architecte à la qualité de l'habitat, au cadre de vie et à la protection de l'environnement en général. C'est donc la qualité de la conception et le soin apporté à l'exécution qui déterminent la longévité d'un ouvrage. Construire bois ne s'improvise pas et demande un vrai savoir-faire. C'est au regard de ce contexte, qu'Ilot Formation et le CNDB ont engagé un partenariat afin d'ouvrir la formation « Construire Bois de A à Z » sur la région Midi-Pyrénées. Un **parcours de formation de 10,5 jours** (de mars à juin 2013), développant toutes les étapes de la construction bois maîtrisée. Un stage à la carte, destiné aux architectes en exercice et à leurs collaborateurs, aux techniciens de la fonction publique territoriale, aux bureaux d'études, aux économistes de la construction, aux professionnels de la maîtrise d'ouvrage et du cadre bâti.

Qualifiée « **Label 2013** » par la commission paritaire

nationale de la branche architecture, cette action représente une réelle montée en compétences pour notre profession. L'OPCA PL valorise également cette démarche avec un **taux de prise en charge à 100% pour les salariés d'agence**.

A l'issue de ce stage, vous serez capable de :

- Maîtriser toutes les étapes d'une construction bois,
- Acquérir des compétences opérationnelles pour la conception d'une opération faisant appel au matériau bois en démarche QEB et RT 2012.

Conçue autour de 8 modules, il vous sera possible, en fonction de vos besoins et du programme proposé, de choisir de participer à quelques modules ou bien de suivre le cycle complet.

Contact - Inscriptions : S. Giner, chargée d'ingénierie de formation

Mail : ilot-formation@orange.fr - Tel : 05 62 86 16 33

Accessibilité et qualité d'usage

Le Centre Interprofessionnel de la Formation Continue de l'Architecture (CIFCA) École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, 83 rue Aristide Maillol – Toulouse, vous propose de suivre le cycle de formation « Accessibilité et qualité d'usage » qui se déroulera en deux modules (possibilité de choisir un seul module).

Le module 1 était présenté dans le précédent numéro de Plan Libre. Vous trouverez, ci-dessous, l'information concernant le module 2.

Module 2 : Un habitat pour tous à tous les âges

En complément à l'atelier 1, ces deux jours rendront le concepteur capable de maîtriser la nouvelle complexité de l'habitabilité durable. Autonomie et accessibilité renvoient à l'usage des ouvrages. Il est ici question de traiter des notions typiques, difficiles : extension de lieu, partage d'espace, modularisation en cours de vie, évolutivité, car tout type de déficience doit être traité globalement dès la conception d'un bâtiment, d'un espace urbain ou d'un service.

Alors, comment faire ? Comment maîtriser la complexification croissante de la conception architecturale ?

En disposant de nouvelles méthodologies fondées sur la Résolution de Problème et utilisées en ergonomie lors de conception de bâtiment tout comme lors de conception de processus industriels.

Nous proposons d'enrichir la boîte à outils des concepteurs (architecte, urbaniste, ingénieur) mais aussi des maîtres d'ouvrage en charge des programmes et des projets. Ces méthodes sont rendues directement applicables dans le cadre de cet atelier.

Responsable pédagogique et formatrice : Corinne Argenty : Conseil en Ergonomie et Facteur Humain depuis 1998. Spécialisée en Psychologie Cognitive, et Ingénierie de la Connaissance (méthodologies innovantes applicables aux structures de métiers). Responsable pédagogique de cette formation.

Le calendrier, le programme complet, le devis / bulletin d'inscription sont disponibles sur le site de l'ENSA de Toulouse. Ce cycle de formation est éligible à la prise en charge des OPCA (OPCA PL, FIF PL, FAFIEC, etc.) Pour d'autres informations, contact Annie Montovany 05 62 11 50 63 cifca@toulouse.archi.fr

Témoignages

La formation « outils et méthode pour un diagnostic en accessibilité » dispensée par l'ENSAT/CIFCA est basée sur tous les aspects à prendre en compte pour adapter ou rénover l'environnement et le lieu de vie dans notre société.

Andréas Christodoulidès nous a sensibilisés à la situation réelle dans la vie quotidienne des P.M. R.3 des obstacles, de l'insécurité, de l'inaccessibilité de notre environnement public et privé actuels.

L'objectif de son enseignement est de permettre à toute personne en situation de handicap d'être indépendante, pour réaliser seule les actes de la vie quotidienne.

J'ai beaucoup apprécié l'intervention d'Andréas Christodoulidès pour sa simplicité, son pragmatisme, sa pédagogie : il nous a placés en situations de handicap sur un fauteuil, avec une canne blanche et nous avons été tous, émus et embarrassés, par tous les obstacles qui nous entourent au quotidien.

L'homme « standard » n'existe pas, nous devons construire un environnement adapté, pour abolir les situations de handicap.

Cette formation nous apprend à rassembler nos compétences techniques, de maîtrise d'oeuvre et d'économiste pour acquérir une méthode et des outils pour réussir un diagnostic en accessibilité.

Merci à Andréas qui nous a fait ouvrir grand les yeux, la sensibilité, sur un monde de différences.

Anita Mesa, architecte à Mirande, Membre du SYNAMOB Paris

La formation « outils et méthode pour un diagnostic en accessibilité » permet d'acquérir une véritable approche méthodique et analytique de la notion d'accessibilité tenant compte de la réalité physique et sociale des personnes en situation de handicap. Elle a pour ambition de donner des réponses globales et non uniquement techniques ou réglementaires à la thématique de l'accessibilité des lieux de vie.

Les exercices pratiques de mise en situation et les échanges riches entre intervenant et participants ont bien démontré que les seules solutions réglementaires restent insuffisantes si on n'y associe pas le sujet dans sa globalité lors de toute la chaîne de déplacement. Andréas Christodoulidès, nous a, de façon très dynamique, fait comprendre la dimension sociale de la notion de l'accessibilité et son impact positif sur la vie de tous les citoyens.

Bien que cette formation soit destinée à l'approche du diagnostic en accessibilité, la démarche intellectuelle qu'elle instaure est intéressante à plusieurs autres niveaux de l'exercice d'architecte en tant qu'un des acteurs du cadre de vie.

Marinell Van Wyk, architecte, Azéma Architectes, 23 rue du Professeur Martin, Toulouse

La formation « fabriquer un habitat pour tous à tous les âges » légère et rapide, avec des intervenants très complémentaires, permet de porter un autre regard sur l'accueil des personnes et les usages dans nos édifices.

Les points qui ont été abordés autour de l'ergonomie et de la différence étaient de qualité, fondés sur des témoignages utiles et une expérience pratique.

Une bonne sensibilisation qui nous rappelle que la compréhension de toutes les problématiques est essentielle dans l'élaboration d'un programme et l'empathie, une attitude indispensable à la réussite d'un projet citoyen.

Une formation intéressante parmi les choix que propose le CIFCA, celle-ci a pour mérite de replacer l'homme au centre de la société pour laquelle nous œuvrons.

Xavier Pinon, architecte libéral, Tarascon sur Ariège



CONSTRUCTION D'UN BATIMENT HALL COUVERT HALL PLANTES VERTES / RESTRUCTURATION DU CARREAU DES PRODUCTEURS (EXISTANT) / LOCAUX ANNEXES / MIN DE TOULOUSE (31)

Maître d'ouvrage : **S.E.M. du M.I.N. de Toulouse**

Date de réception : **2012**

Architectes : **AR-QUO Architectes au quotidien (représenté par Jean-Louis Jeremie)**

Surface : **Pavillon fleurs plantes vertes (construction neuve) : 7317 m² / Hall pépinière (construction neuve) : 5083 m² / Carreau des producteurs (rénovation) : 8372 m²**



Sobriété

Au-delà des principes techniques à intégrer, suivant les fonctions spécifiques et les process de conservation et présentation des plantes (rafraîchissement, arrosage, luminosité) qui ont conduit à une volumétrie et une forme adaptée des couvertures (SHED) et afin de prendre en compte l'amélioration du traitement de l'entrée de ville côté avenue des Etats Unis, l'architecture du bâtiment s'inscrit dans une logique d'effet de signal et une symbolique forte du renouveau de la ville.

L'équipe de conception a pris le parti d'une écriture architecturale sobre, significative de son temps simplifiant pour plus de lisibilité la confrontation des matériaux retenus (lame en béton pour ses performances structurales d'isolation et résistance (dura-lité) et DANPALON (base colorée verte par symbolisme) polycarbonate alvéolaire retenu pour sa légèreté, sa transparence et la succession des activités que les bâtiments hébergent.

De jour la structure de charpente et de bardage sera apparente en ombre chinoise et de nuit un jeu d'éclairage discret valorisera la façade (LEDS + Energie photovoltaïque)

Donner à voir

Le parti organisationnel (la rue intérieure commerciale) transparait jusque sur la façade de manière suggestive, les activités qui s'y déroulent pour donner à voir par 2 effets de vitrines juxtaposées, intégrées subtilement dans un soubassement en béton noir, effet de symbole mis à profit par des incrustations de textes génériques en latin évocateurs des plantes qui donnent à « penser » et suggèrent le « culturel » et au-delà la Nature et le Naturel.



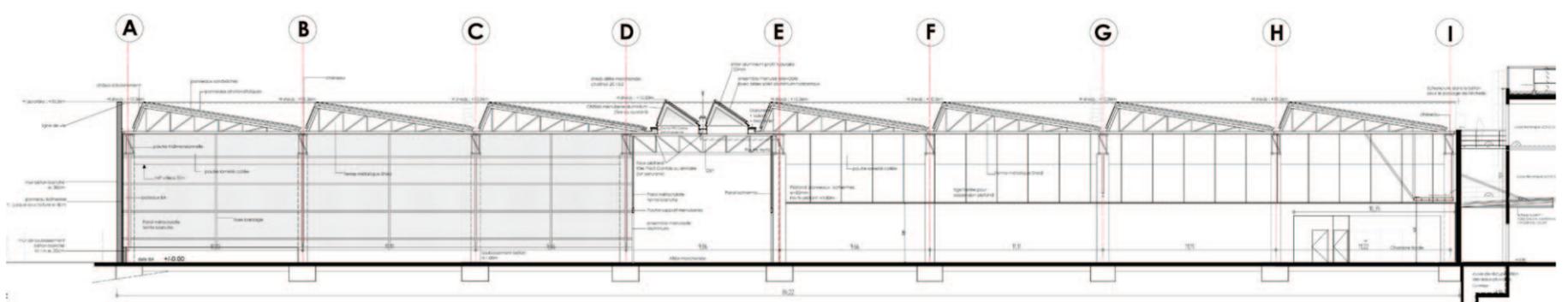
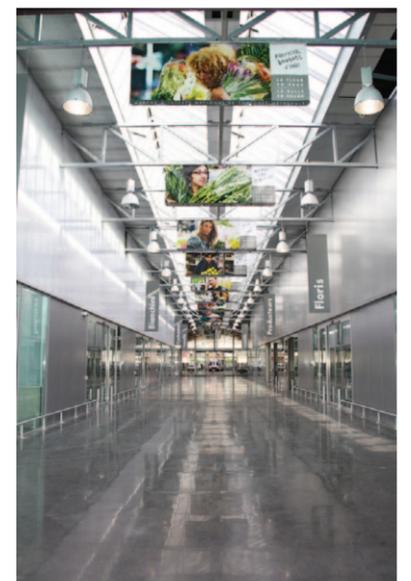
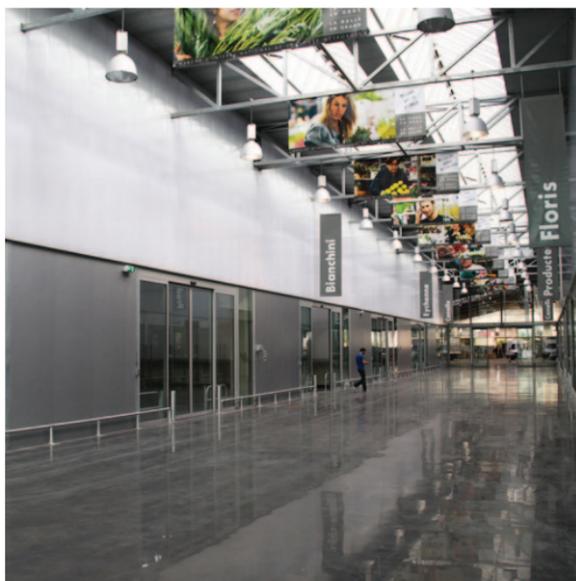
Effet de signal

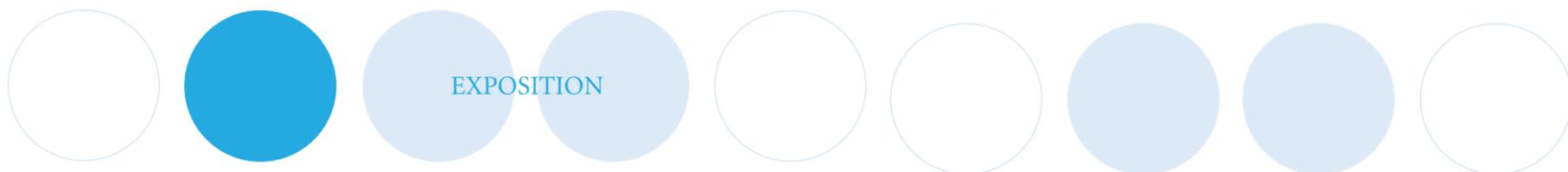
L'impact des bâtiments neufs qui s'appréhendent essentiellement depuis l'Avenue des Etats Unis dans un environnement hétérogène, gommara le caractère « vétuste » des bâtiments anciens délabrés, devant être démolis.

L'Architecture résolument contemporaine et la finesse des traitements prévus (minimaliste) faciliteront la lecture et la compréhension du projet en s'affirmant dans le renouveau du quartier comme un signal, un repère pour marquer l'entrée de ville.

Couverture SHED

En relation avec les besoins en lumière zénithale des plantes vertes et fleurs entreposées ainsi que la volonté de production d'énergie solaire photovoltaïque, le principe de couverture retenu en concertation avec l'ensemble des usagers est de type SHED à pente dissymétrique opaque au Sud (panneaux photovoltaïques) translucide (lumière zénithale douce) et ouvrants (ventilation naturelle) au Nord.





CHOISIR LE BOIS POUR CONSTRUIRE

Exposition

du 13.12.2012 au 01.02.2013

à L'îlot 45 / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Depuis 2007, la Maison de l'Architecture s'attache à faire découvrir au grand public la construction bois en présentant chaque année 15 nouveaux projets tous réalisés par des architectes dans la région Midi-Pyrénées.

Il est intéressant de constater que le bois est de plus en plus utilisé par les architectes et accepté voire recherché par les maîtres d'ouvrage publics comme privés. Faisant le constat du retour en force de l'utilisation du bois dans l'architecture contemporaine et de la diversité des domaines dans lesquels il est mis en oeuvre, nous élargissons cette année notre sélection à tous les domaines de la production architecturale d'aujourd'hui.

Ces 15 exemples permettent de découvrir et comprendre différentes techniques mises en oeuvre pour construire en bois ainsi que les avantages liés à l'utilisation de ce matériau.



Extension Bureaux ADH Concept - Toulouse (31) / Maître d'ouvrage : SCI Rieux de Fontenelle / Architecte : Architecture du T. / **Maison du département - Saint Céré (46)** / Maître d'ouvrage : Conseil Général du Lot / Architectes : Philippe Bergès avec Almudever Fabrique d'Architecture / **Extension de la station d'épuration de Castelginest (31)** / Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine de Toulouse Métropole / Assistant à maîtrise d'ouvrage : IRH Ingénieur Conseil / Architecte : Jean-François Casadepax / **Unités Psychiatriques - Lannemezan (65)** / Maître d'ouvrage : Centre hospitalier de Lannemezan / Architecte : Defos du Rau architecture / ©Jérôme Ricolleau / **Andromède îlot 12 - Blagnac (31)** / Maître d'ouvrage : SA HLM des Chalets / Architecte : Defos du Rau architecture / **Espace Muséographique Georges Rouquier - Goutrens (12)** / Maître d'ouvrage : Commune de Goutrens / Architectes : Jean Gombert / **Maison individuelle - Villeneuve De Rivière (31)** / Maître d'ouvrage : Privé / Architecte : Christian Lefebvre / **Maison Grisot - Nouelles (31)** / Maître d'ouvrage : Privé / Architecte : Isabelle Paoli / ©Sylvain Mille / **Maison d'habitation - Agos Vidalos (65)** / Maître d'ouvrage : Privé / Architectes : Peretto & Peretto / **Crèche Halte Garderie « Lou Pitchoun » - Gaillac (81)** / Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Tarn et Dadou / Architecte : Jean-Marie Pettès (if architecture) / ©Deschamps / **Villa P & B éco-responsable & labellisée BBC - Toulouse (31)** / Maître d'ouvrage : Privé / Architecte : Jean-Marie Pettès (if architecture) / **Résidence étudiante Blaise Pascal - Toulouse (31)** / Maître d'ouvrage : SCCV Montalembert Alizes / Architectes : Taillandier Architectes Associés / ©Sylvain Mille / **Construction d'une Unité de soins longue durée de 66 lits - Lannemezan (65)** / Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier de Lannemezan / Architectes : Séquences (Mandataire), Defol & Mousseigne (Associé), Chapelet Letourneux (Associé) / **Maison C - Soulan de Lagrange à Marseillan (32)** / Maître d'ouvrage : Privé / Architecte : SonNomdeVenise / ©Patrick Müller / **Rénovation d'une grange en annexe à la Mairie et bistrot de Village - Le Bourg à Rignac (46)** / Maître d'ouvrage : Mairie de Rignac / Architecte : Arkhídee (Emilie Wattier-Darnis) / ©Marc Allenbach